

Les Dossiers Pédagogiques de

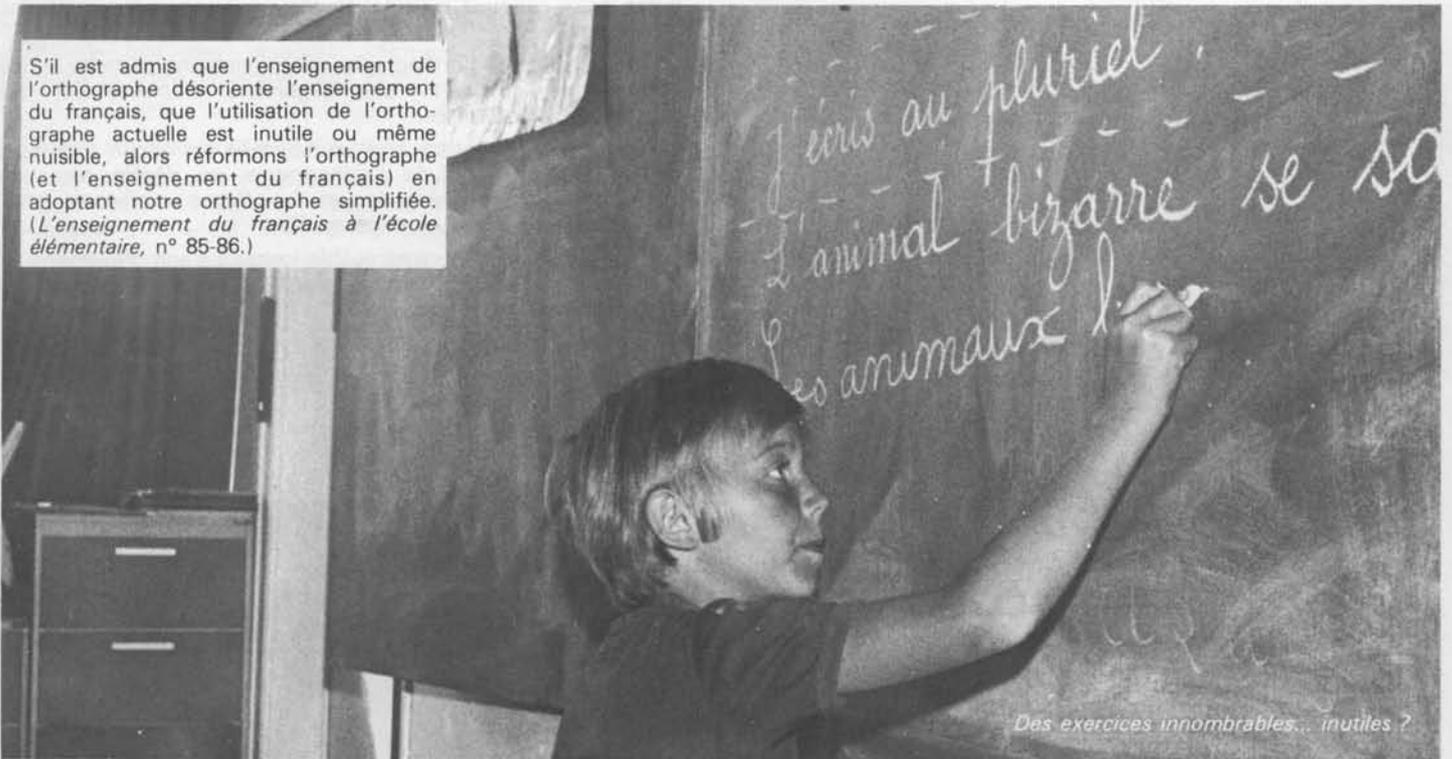
# L'EDUCATEUR

Pédagogie FREINET

## L'ORTHOGRAPHE POPULAIRE l'ortografe populèrè

Dossier réalisé par la commission nationale «réforme de l'orthographe» de l'I.C.E.M.  
Pédagogie Freinet

S'il est admis que l'enseignement de l'orthographe désoriente l'enseignement du français, que l'utilisation de l'orthographe actuelle est inutile ou même nuisible, alors réformons l'orthographe (et l'enseignement du français) en adoptant notre orthographe simplifiée. (*L'enseignement du français à l'école élémentaire*, n° 85-86.)



*Des exercices innombrables... inutiles ?*

### Sommaire

1. NOTRE ORTHOGRAPHE .....	10
11. Critiques et réformateurs - 12. L'I.C.E.M. et l'orthographe	
13. L'enseignement de la grammaire et l'orthographe - 14. La nécessité d'une simplification - 15. Les réformes à l'étranger.	
2. LA SIMPLIFICATION DE L'ORTHOGRAPHE .....	16
21. Notre projet - 211. Principes généraux - 212. Le code phonétique - 213. La prononciation - 214. Le parlé et l'écrit.	
22. Questions et réponses - 220. Les accents - 221. Les consonnes doubles - 222. Les homonymes - 223. Les familles de mots - 224. L'étymologie - 225. Le e - 226. La poésie	
227. Les signes et sons particuliers.	
23. Les accords grammaticaux.	
3. APPLICATION DE LA REFORME .....	29
31. Dans les écoles - 32. Par les éditeurs - 33. Par les autres usagers.	
4. EVOLUTION DE L'ORTHOGRAPHE .....	30
5. CONCLUSIONS .....	31

### Introduction

La complexité de l'orthographe française n'est plus à démontrer ; elle est reconnue par tous. Devant les difficultés de son apprentissage, on a proposé, sans succès jusqu'ici réformes et procédés d'étude.

La commission de réforme de l'orthographe de l'I.C.E.M. a établi un projet de signification du code graphique et des accords grammaticaux qui aboutit à la suppression de l'enseignement orthographique. La nouvelle écriture n'altère en aucune manière le rôle principal du langage : la communication.

Ce dossier a été établi d'après les écrits, les recherches, les expérimentations et la correspondance des membres de la commission et du mouvement de l'Ecole Moderne, notamment de Roger Lallemand, Réginald Barcik, André Chervel, Aristide Béruard.

La réalisation de ce projet conduirait à une véritable rénovation de l'enseignement du français au bénéfice de la culture populaire.

Réglons d'abord son fait à l'apprentissage de l'orthographe qu'on considère aujourd'hui, plus encore que par le passé, comme une nécessité dramatique, non pas tant pour la culture, dont on se préoccupe d'ailleurs fort peu, que pour les classements scolaires et les examens...

... L'apprentissage de l'orthographe n'est que secondaire et accessoire et n'a rien à voir avec la perfection de la langue, ni avec la culture. On peut manier le français avec une maîtrise exemplaire et présenter cependant des insuffisances orthographiques qui scandaliseraient les pédagogues et les simples correcteurs d'imprimerie.

Nous ne posons même pas la question : l'étude de l'orthographe est-elle utile ? Elle est utile dans la mesure où la mode, les instructions ministérielles et les examens l'exigent. Mais que changent demain, comme nous le souhaitons, ces exigences formelles ; qu'aboutissent les travaux de la commission officielle de la réforme de l'orthographe, et le problème scolaire perdra de son acuité, jusqu'à ne plus contrarier l'apprentissage naturel et normal de la langue. Quiconque a réfléchi à ce problème ne peut qu'être d'accord pour proclamer cette importance toute relative de l'orthographe.

C. FREINET

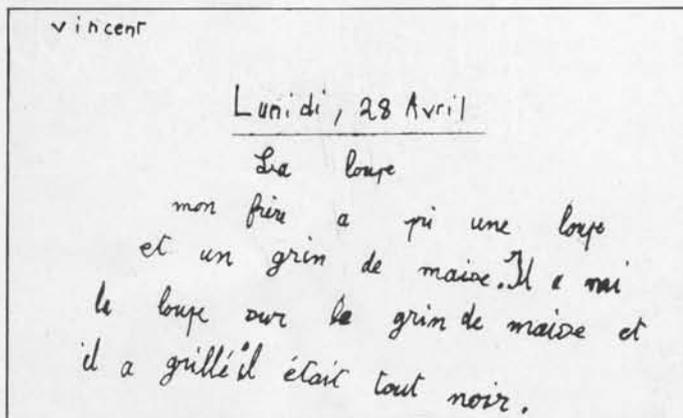
La méthode naturelle :

1. - L'apprentissage de la langue  
p. 160, Delachaux et Niestlé

## 1. Notre orthographe

«L'oiseau se perche sur une branche flexible» écrit dans un texte libre Eric, élève de cours élémentaire première année (7/8 ans).

Vincent, son camarade portugais, commence son texte par : «Mon frère a pri une loupe et un grin de maise...»



Instinctivement, ces enfants ont accordé l'écriture des mots à l'orthographe inconnue à leur prononciation.

Dans ces deux exemples, nous découvrons les conditions d'une simplification de l'écriture favorisant l'expression libre :

- Respect de la prononciation (correspondance phono-graphique) (1) ;
- Sauvegarde de la valeur de communication du langage.

Après des recherches orthographiques entreprises dans sa classe (troisième du C.E.S. de La Valette (83) un adolescent écrit :

Qèsqesé ?

Un arbr.

A qoi sa ser ?

A fèr de la verdur.

Qèsqesé ?

Un' mézon

A qoi sa ser ?

A se lojé

Qèsqesé ?

Un om'

A qoi sa ser ?

A riin

Pourqoi ?

Parsqe sa tourn an ron

Ou sa ?

Pré d'la mézon

Pourqoi ?

I'n' sé pa.

Michel PETITEAU

Michel s'est donné un code graphique très proche du nôtre.

(1) Phono-graphique : accord du son et de son écriture.

## 11. Critiques et réformateurs

Il est deux critiques qu'il est inutile de développer auprès des enseignants :

1. L'acquisition de l'orthographe occasionne une perte de temps considérable, qui serait plus sagement remplacée par des activités plus profitables.

2. Cette perte de temps n'est compensée par aucun avantage, car la connaissance de l'orthographe ne décèle pas une intelligence plus développée, et les élèves intelligents sont souvent peu «doués» en cette matière.

Ceci est d'autant plus remarquable lorsqu'il s'agit d'examens, et d'autant plus injuste qu'ils sont exigés dans certaines professions même modestes.

Perplexité... que faut-il écrire ?



Voyons maintenant les critiques qui concernent la structure de l'écriture traditionnelle. La moins contestée constate que cette structure est très compliquée.

Le même son s'écrit de plusieurs façons différentes. Ex. : Pour AN, ENFANT - tAON - JEAN - chAMP - tEMpe - CAEN...

La même lettre se prononce différemment. Exemple : Pour X, taXi - eXiste - siX - siXième - priX.

Cette complication ne se limite pas, hélas ! à la correspondance entre lettres et sons, selon le seul usage irrationnel. On prétend qu'il existe des règles susceptibles de faciliter l'acquisition de notre orthofouillis. Mais combien de règles, et pour chacune combien d'exceptions ?

Citons rapidement : adjectifs dérivés d'un verbe : en ANT, (sauf IENT), sinon ENT (sauf élégANT) - Verbes en ELER et ETER s'écrivent au présent elle, ette sauf on pELE, ça pETE, etc. - Nasales qui s'écrivent avec un M avant M, B, P sauf boNbon, néaNmoins, etc. J. Lafitte cite encore : chaRiot, boursouFler et persiFler, aPercevoir, imbéciLLité et imbéciLe, jeûner et déjeUner, étrEindre et contrAindre, invAINcu et invINCible, exigENCE et exigEANT, soucoupe et sous-main, etc.

L'étymologie se trouve souvent en défaut dans cet imbroglio.

Il n'est pas possible d'exagérer notre condamnation d'un tel fatras en disant que l'orthographe est aberrante, stupide, absurde, inconséquente, incohérente, illogique, irrationnelle, extravagante, antiscientifique et... dogmatique. Notre camarade Barcik a parlé avec raison de la religion de l'orthographe.

De nombreuses personnalités ont dénoncé tous ces défauts depuis le 1er siècle (Quintilien)... jusqu'en 1976 !

«Elle n'a que des défauts» affirment le Dr Monneret-Dumaine et notre camarade Jean Pignero.

«Elle est nuisible à la langue» démontre Albert Dauzat.

«Elle agit sur le comportement» explique le Dr Manseau.

«Non phonétique, elle s'oppose à la langue parlée» soulignent L. Meigret, Marle, M. Cohen, l'Académie en 1834, Pierre Burney (professeur à Athènes), Bony, Emile Faguet...

«Elle est difficile» disent E. Vaillant (1914), M. Renoulet (Dr de l'Homme Libre), M. Cohen, et bien d'autres.

«Elle est compliquée» expliquent Bony (26 lettres pour 274 combinaisons), Ch. Beaulieux, J. Lafitte, Huart, Dauzat...

«Elle est incohérente» selon A. France (1905), Hervé Bazin (1966), Sainte-Beuve (1868), L. Bourgeois, ministre (1891), le Congrès du Syndicat des Instituteurs (1911), P. Valéry (1939), G. Paris (rapporteur de la commission officielle en 1901), F. Brunot (1905)...

Réforme et ses possibilités : mesures officielles : tentatives de 1808 dans la revue *L'Ecole nationale belge*. Avis de Payot juriste (1839), etc. *Académie et usage* (attitude de l'Académie vis-à-vis de l'usage), selon Martinet, Beslais, Sainte-Beuve... *La réforme est inévitable* : selon Voltaire, Marcel Cohen...

Près de 150 auteurs, dont une centaine de personnalités éminentes ont ainsi prononcé leurs critiques que nous avons recueillies dans 32 pages de citations, avec le concours d'Henri Bariteaud (2), animateur du bulletin *Neos*, rédigé en orthographe populaire.

Les principales tentatives officielles de réforme sont :

- La liste des tolérances orthographiques de 1901 ;
- Le projet Langevin-Wallon après 1945 ;
- Celui de la première commission Beslais auquel ont participé la Ligue pour la Réforme de l'orthographe avec Ch. Bruneau, M. Cohen et R. Lallemand.
- Et le projet de réformette qui somnole depuis dans les dossiers officiels.

(2) 33, avenue de la Libération, 06130 Grasse.

Ligue pour la  
RÉFORME de  
l'ORTOGRAPHE

## MOTIONS CONCERNANT LES TOLERANCES ORTHOGRAPHIQUES AU C.E.P.E.

Le Congrès, après étude en commission, en présence et en collaboration de MM. Grandgeorge et Lorrain, inspecteurs primaires, a voté la motion suivante que nous demandons à nos camarades de diffuser par tous moyens afin que les suggestions qu'elle renferme puissent devenir effectives dès les prochains examens.

Le Congrès de l'Ecole Moderne Française, réuni à Nancy, les 3, 4, 5 et 6 avril 1950, émet (à l'unanimité) le vœu suivant, concernant les tolérances orthographiques.

La commission de grammaire a pris connaissance du très intéressant ouvrage de M. Jacques Lafitte-Houssat, agrégé de l'Université, inspecteur d'Académie de l'Aube : *La réforme de l'orthographe*, édité par les Editions Temps Futur, 54, rue de Seine, Paris VIe, et l'assure de son appui entier dans cette œuvre nécessaire de simplification de la langue écrite.

En attendant cette réforme, le Congrès souhaite tout d'abord que les tolérances déjà admises officiellement soient rassemblées à nouveau dans une publication envoyée gratuitement à chaque éducateur, par la voie des bulletins départementaux de l'enseignement primaire.

Le Congrès souhaite également que les

tolérances déjà admises officiellement soient incluses dans les manuels au même titre et dans les mêmes caractères que les règles, et qu'elles n'apparaissent plus comme leurs exceptions.

Le Congrès propose d'étendre ces tolérances aux quelques points suivants, sous la condition primordiale que la prononciation ne soit point changée :

1. Toutes les lettres doubles réduites à une seule lettre : 0 faute. Exemple : une chate.
2. Les pluriels en x suivant la règle générale du pluriel en s : 0 faute. Exemple : les chevaux, les joujous, les neveux. (Remarque : les pluriels en aux ont déjà été condamnés par l'Académie Française en 1908.)
3. Les terminaisons des participes passés conjugués avec avoir et des verbes pronominaux non réfléchis pourront rester invariables. Exemple : je les ai vu, les mains qu'elle s'est lavé.
4. Les verbes en tir, oindre, eindre, oudre, pourront, sans faute, conserver toutes les lettres de leur radical. Exemple : je ments, je parts.
5. L'impératif des verbes du premier groupe ayant la terminaison logique à la deuxième

personne du singulier. Exemple : manges, 0 faute.

6. La lettre finale des mots correspondant à un son d'un mot de la même famille. Exemple : un abrit, 0 faute. Si les autres terminales muettes sont supprimées, exemple : un tribut (sans t) : 0 faute.

7. Les noms au féminin terminés en é comportant le e du féminin. Exemple : la bontée : (0 faute).

8. Réciproquement, les noms au masculin terminés en é ne comportent qu'un é. Exemple : un musée, un lycée : 0 faute.

9. Tous les adjectifs se prononçant aman s'écrivant ament. Exemple : prudent.

10. Les adjectifs employés comme adjectifs s'accordant. Exemple : la neige tombait drue (debout).

11. Le à et le où sans accent.

12. Les mots ou expressions composés s'écrivant en un seul mot. Exemple : un gardemanger, des gardemangers.

13. On peut tolérer le s à leur devant un verbe. Exemple : on leurs donne. (On le prononce dans certaines régions : Je leurs envoie.)

14. Accepte les équivalences suivantes : th = t - ph = f - rh = r.

## 12. L'I.C.E.M. et l'orthographe

Il était naturel que les camarades de l'Ecole Moderne s'intéressent au problème de l'enseignement et de la simplification de l'orthographe.

Avec Freinet, nous pensions que pour que nos enfants se libèrent et se développent, il fallait leur donner le plus possible de possibilités de travail créateur.

Or la connaissance de l'orthographe traditionnelle exigeait des travaux qui n'avaient pour caractéristique que l'obéissance passive et irraisonnée.

La correspondance interscolaire constituait une motivation relative parce qu'il fallait utiliser la même écriture que les camarades éloignés, et les remarques orthographiques se faisaient à l'occasion de la mise au point collective du texte libre choisi.

Lorsque plusieurs mots présentent la même caractéristique, par exemple la même finale se prononçant MAN (man, mant, ment, etc.), les élèves les recherchent. C'est la chasse aux mots. Une seconde «chasse» vient plus tard prendre place au tableau aux côtés de la première, qui est alors relue. La prochaine fois, celle-ci sera effacée et ainsi de suite.

Quand un texte d'élève a été mis au net et imprimé, il est possible d'en faire une dictée de contrôle.

Il est possible également d'établir un «code» simple de lettres figurant chacune un son. Le texte est écrit en «code» simplifié. Les élèves le recopient en orthographe «correcte». Si l'on veut donner aux parents une note d'orthographe, on tient compte pour le nombre de points, non du nombre d'erreurs (ne pas dire «fautes» !), mais du nombre de réussites.

Certains camarades ont été plus loin : leurs élèves ont étudié une orthographe simplifiée, ou même une écriture phonétique qui peut être utilisée pour écrire les textes libres. Cette dernière pratique a été utilisée hors de l'I.C.E.M., en Angleterre, sur une échelle assez vaste. John Downing, de l'Institut d'Education de l'Université de Londres, en a relaté les résultats. Les élèves en ayant bénéficié ont une bonne avance dans la connaissance de l'écriture officielle, qui n'est pourtant utilisée que par la suite, peu à peu.

Quant à l'orthographe d'accord, la difficulté est plus grande. La première chose à faire est en tout cas de négliger la conjugaison et sa terminologie inutile et irrationnelle. Je ne peux pas donner ici tout le tableau que les enfants ou étudiants ont le droit de consulter. Mais là encore, on part du son final. Ainsi après IL, ELLE, ON, LE... si l'on entend E, on écrit E ; si l'on entend A, on écrit A, sinon, on ajoute T.

Un courant s'est donc formé dès 1945 en faveur d'une réforme sérieuse de l'orthographe. Avec la Ligue pour la Réforme de l'Orthographe, et grâce au concours des linguistes Charles Bruneau et Marcel Cohen, nous avons apporté notre concours à la Commission Beslais.

En 1972, notre commission était en relations avec plus de 80 camarades et amis. Nous avons entretenu une collaboration suivie avec le mouvement NEOS, et son bulletin rédigé en orthographe populaire. NEOS utilise un code très proche du nôtre, établi par l'ancien inspecteur général Jacques Lafitte-Houssat (3).

A remarquer que les élèves de notre camarade Vernet, qui avaient étudié une orthographe simplifiée, ont établi un code également très proche du nôtre. C'est la preuve que les différents efforts dans ce sens aboutissent, à très peu de chose près, au même résultat. C'est la preuve aussi que nous sommes dans la bonne voie.

Mais plus que quiconque, parce que nous sommes dans le bain, nous avons insisté sur le caractère social, disons même politique, de la réforme... ou de l'étouffement de nos efforts. Car «l'ortho-fouillis» est une arme aux mains du pouvoir ; arme qui permet une ségrégation plus sévère parmi les enfants du peuple.

(3) Jacques Lafitte-Houssat, auteur de La réforme de l'orthographe, Les Editions Temps Futur, Paris 1950.

### MOTION PRESENTÉE PAR LA COMMISSION DE FRANÇAIS SUR L'ORTHOGRAPHE

La komision de fransè a étudié la kestion de la réforme de l'ortografe. L'an dèrnié, nous avion voté une mosion demandan l'aplikasion du projé ofisièl.

Depui, il s'èt avéré ke rien n'avèt été fè dan se sans. Se k'on krin, se n'è paz une simplifikasion timide mè le kouran an faveur d'une réforme radikale, ki ne mankerè pa de s'aksantué. Se kouran se manifèste non seuleman sur le plan pratike, mè par la rekonsidèrasion du problème de l'istiore de notre ortografe par dè linguiste kome Mme Claire Blanche é André Chervel, insi ke par M. Lafitte-Houssat, Inspèkteur Jénéral de l'Instruksion Publike.

La Komision a donk désidé d'étudié sète ékriture selon le prinsipe avansé par M. Lafitte-Houssat : se mètre d'akor sur un projé vrèman rasionèl. Chakun pouva prosédé par étape, mè le but doit ètre komun.

Charleville, 1971

### MOTION SUR LA REFORME DE L'ORTHOGRAPHE

Les éducateurs de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne - pédagogie Freinet réunis en congrès à Grenoble du 1er au 5 avril 1969.

— S'émeuvent du fait que le projet de la commission officielle pour la Réforme de l'Orthographe, présidée par M. BESLAIS, directeur honoraire de l'Enseignement du premier degré, projet réaliste et mesuré ne soit pas appliqué ;

— Regrettent qu'une barrière artificielle soit ainsi maintenue qui s'oppose aux études d'enfants normalement intelligents ;

— Demandent donc que des mesures soient prises en haut lieu pour une application progressive, cours par cours, de la réforme de l'orthographe.

## 13. L'enseignement de l'orthographe et la grammaire

Si vous feuillotez un livre de grammaire scolaire souvent intitulé grammaire et orthographe, vous remarquerez la place faite à l'orthographe grammaticale et au vocabulaire orthographique. Grammaire et orthographe sont étroitement liées.

Dans la relation entre la grammaire et l'orthographe, on dit que la grammaire constitue l'élément fondamental, l'orthographe n'étant autre chose que l'application graphique des règles grammaticales. On défendra ici le point de vue inverse : la grammaire traditionnelle, bien loin de servir de fondement à l'édifice orthographique, n'en est que la codification a posteriori. Et l'enseignement de la grammaire à l'école ne se justifie que par la nécessité d'enseigner l'orthographe.

Entre la grammaire et l'orthographe, la pratique pédagogique a été amenée à dégager la notion d'orthographe grammaticale. Elle exprime ses exigences sous forme de règles générales.

Ces règles s'énoncent par la morphologie et par les accords. Ainsi l'orthographe de joli dans une jolie maison se fonde d'une part sur la morphologie graphique de joli (*joli, jolie, jolis, jolies*), d'autre part sur les règles d'accord qui sélectionnent la forme. On commet une faute d'orthographe si l'on écrit les chat, mais pas si l'on écrit les cheval. Le domaine de l'orthographe grammaticale est délimité par la phonétique.

La morphologie orthographique se rattache à cinq catégories grammaticales, le nombre (*chat, chats*), le genre (*joli, jolie*), la personne (*mange, manges, mangent*), le temps (*mangerai, mangerais*) et le mode (*mangez, manger, mangé*).

Ces mêmes catégories se retrouvent dans la langue parlée : *cheval, chevaux, grand, grande*... On notera une exception dans la catégorie de la personne : l'opposition entre certaines personnes du verbe est aujourd'hui totalement absente de la langue parlée (*je mange, tu manges, il mange, ils mangent*).

## ORTHOGRAPHE

### I. Vocabulaire orthographique : La terminaison *ure*.

Observons et copions les noms suivants :

la devanture	une engelure	la couverture
la figure	la gerçure	la confiture
la toiture	une coupure	une armure
une voiture	la piqûre	l'écriture

**Attention !** On écrit (*sans e final*) : l'*azur*, le *fémur* (os de la cuisse), le *futur*, un *mur*.

### II. Grammaire orthographique : Le pluriel des noms.

Copiez le texte suivant en mettant au pluriel les noms qui sont en *italique* et entre parenthèses.

Au champ de foire. — Des (*porc*) enfonçaient leur groin en terre; des (*veau*) beuglaient; des (*brebis*) bêlaient; les (*vache*) clignaient leurs (*paupière*) sous les (*moucheron*) qui bourdonnaient autour d'elles. Des (*charretier*) retenaient des (*étalon*) qui hennissaient à pleins (*naseau*). A l'écart, il y avait deux grands (*taureau*).

D'après Gustave Flaubert.

### III. Dictée : Une fruiterie.

De chaque côté de la boutique, sur des bancs, contre le mur, des paniers offraient des tomates, des laitues, des pommes de terre, des poireaux, des haricots, des choux. De chaque côté de la porte, des régimes de bananes pendaient. Derrière les glaces de la devanture, il y avait des corbeilles d'œufs.

D'après Léo Larguier.

#### Préparation :

Remarquez l'orthographe des mots suivants et copiez-les : le côté, ils offraient la laitue, une pomme de terre, un haricot, un œuf.

Citez des noms du féminin se terminant comme fruiterie (quels sont ceux qui ne prennent pas d'e final?), puis des noms se terminant comme boutique, comme panier, comme corbeille (en connaissez-vous qui se terminent par ét?), comme poireau, comme devanture (en connaissez-vous qui se terminent par ur?).

Relevez les verbes et conjuguez-les au temps auquel ils sont employés dans la dictée.

Relevez les noms au pluriel, puis écrivez-les au singulier.

Page de «LA GRAMMAIRE ET L'ORTHOGRAPHE» de P. Denève et L.P. Renaud, cours élémentaire deuxième année, Librairie Fernand Nathan (édition de 1957).

Le principe de l'orthographe grammaticale est le suivant : en prenant par exemple le nom qui, dans la langue parlée, présente parfois certaines variations morphologiques (par exemple la variation en nombre), l'orthographe vise à donner le maximum de généralité à ce phénomène. Peu importe qu'un nombre très limité de noms pratiquent cette opposition (noms en *al*, en *ail*, pas tous, et cinq ou six autres) ; sur le plan graphique elle sera étendue à tous les autres noms (sauf ceux dont la forme au singulier se termine en *s*, *x*, *z*) dont le pluriel est marqué graphiquement par *s* ou *x*. L'orthographe régularise la langue, disent ses défenseurs.

Telle n'est pas cependant l'explication donnée par les grammairiens. Ils se gardent bien de dire : on met un *s* à *chat* «au pluriel» parce que *cheval* devient *chevaux*. Leur raisonnement est fondé non pas sur la langue, mais sur la réalité. On met un *s* à *les chats* «parce que *chat* est au pluriel» et *chat* est au pluriel parce qu'il y a, dans la réalité de référence, plusieurs chats. Autrement dit, pour la grammaire traditionnelle, la notion de pluriel n'est nullement, dans son principe une notion grammaticale. Même si elle peut être fondée sur des considérations linguistiques, elle est pour eux, beaucoup plus une catégorie de pensée qu'une catégorie de langue.

Le *s* de pluriel s'explique, selon la grammaire traditionnelle, non par une grammaire mais par une réflexion logique. Mais comme l'orthographe, qui est un usage, presque une langue, oppose *chat* à *chats*, la notion de pluriel devient sur cette base, et sur cette base seulement, une notion grammaticale.

Les choses se passent en fait tout autrement : l'orthographe met un *s* à *chat* parce qu'elle généralise l'opposition de nombre, et deuxièmement on dit que *chats* est un pluriel (grammatical) parce qu'on lui a mis un *s*. On va donc de la langue à l'orthographe et de l'orthographe à la grammaire.

Confrontons maintenant la grammaire traditionnelle aux deux usages du français. L'usage oral, c'est d'une part *cheval*, *chevo*, d'autre part *cha-cha* et il est évident que chaque français dispose d'une grammaire implicite stipulant une opposition de nombre pour *cheval* (et quelques autres) mais pas pour «*cha*» enregistré comme invariable ainsi que l'immense majorité des noms. La grammaire traditionnelle oppose un singulier et un pluriel pour ce mot et considère comme (quasi) générale l'opposition du nombre dans le nom. En tant que grammaire de l'usage écrit elle n'est jamais que l'une des deux grammaires du français. Tout aussi légitime est la grammaire de l'oral qui énonce ce que le mot «*cha*» n'a pas de pluriel et qui conclut que «*cha*» est invariable. De cette grammaire on ne parle pas ou peu (n'est-ce pas elle que certains appellent la «linguistique» ?).

C'est la grammaire de l'écrit qui attire tous les regards, c'est la seule qui soit, par l'école et les manuels, intégrée à notre culture.

Alors que l'usage oral, et avec lui la grammaire implicite, s'acquiert par imprégnation naturelle, l'usage écrit donne lieu à un enseignement méthodique et gradué comportant :

- Un code de correspondances phono-graphiques ;
- Une orthographe d'usage ;
- Une orthographe grammaticale.

Et la grammaire (de l'orthographe) s'installe tout naturellement dans l'enseignement comme un auxiliaire indispensable de l'apprentissage de l'écriture.

C'est au niveau pédagogique que s'opère l'inversion mystifiante au terme de laquelle l'orthographe nous est présentée comme une application de la grammaire, désormais élevée au rang de dogme. La grammaire de l'oral fait les frais de l'opération. Non seulement elle est passée sous silence, mais on en vient à nier son existence : la «langue» française est présentée comme une entité cohérente, usage oral et graphique confondus. On connaît la suite : l'oral est moins fidèle à l'«original», plus fou, moins structuré que l'écrit.

## LA DICTÉE DE MERIMEE

Pour parler sans ambiguïté, ce dîner à Sainte-Adresse, près du Havre, malgré les effluves embaumés de la mer, malgré les vins de très bons crus, les cuisseaux de veau et les cuissots de chevreuil prodigués par l'amphitryon, fut un vrai guépier.

Quelles que soient et quelque exiguës qu'aient pu paraître, à côté de la somme due, les arrhes qu'étaient censés avoir données à maint et maint fusilier subtil la douairière et le marguillier, bien que lui ou elle soit censée les avoir refusées et s'en soit repentie, va-t'en les réclamer pour telle ou telle bru jolie par qui tu les diras redemandées, quoiqu'il ne te siée pas de dire qu'elle se les est laissée arracher par l'adresse des dits fusiliers et qu'on les leur aurait suppléées dans toute autre circonstance ou pour des motifs de toutes sortes.

Il était infâme d'en vouloir pour cela à ces fusiliers jumeaux et mal bâtis et de leur infliger une râclée, alors qu'ils ne songeaient qu'à prendre des rafraîchissements avec leurs coreligionnaires.

Quoi qu'il en soit, c'est bien à tort que la douairière, par un contresens exorbitant, s'est laissée entraîner à prendre un râteau et qu'elle s'est cru obligée de frapper l'exigeant marguillier sur son omoplate vieillie.

Deux alvéoles furent brisés, une dysenterie se déclara, suivie d'une phthisie.

«Par saint Martin, quelle hémorragie !» s'écria ce belître. A cet événement, saisissant son goupillon, ridicule excédent de bagage, il la poursuivit dans l'église tout entière.

P. MERIMEE

Cette dictée célèbre est probablement mythique. Cf. la revue Vie et langage, juillet 1964.

Réf. — Ce texte se trouve dans le chapitre «Dictées difficiles» du Carnet d'orthographe de H. Verdier, professeur de lettres, Albertville, Savoie, paru en 1932. Elle est reproduite également dans La réforme de l'orthographe de Jacques Lafitte-Houssat, p. 81-82, Ed. Temps Futur, Paris, paru en 1950.

On s'en est tenu jusqu'ici au pluriel. Mais ces considérations sur la morphologie orthographique conviennent rarement. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher si l'on veut saisir en toute clarté les relations de la grammaire traditionnelle avec l'orthographe.

On a montré l'inanité de la notion de complément d'objet direct. On s'est interrogé sur l'attribut, le complément d'objet indirect, le complément d'attribution, l'apposition, l'agent, les compléments circonstanciels, le sujet réel et le sujet apparent, et sous couvert de standardiser la terminologie, on a à maintes reprises tenté de mettre un peu d'ordre et de régularité dans cet appareil si minutieux et si complexe. Peine perdue. On a peine à croire qu'un attirail aussi complexe, que des distinctions aussi byzantines, des «catégories» aussi spécieuses puissent constituer encore aujourd'hui une des bases de notre enseignement s'ils ne jouaient pas un rôle infiniment plus important qu'on ne veut bien le dire. L'explication du phénomène ne peut être apportée que si l'on met à jour la solidarité profonde qui unit à l'apprentissage et à la pratique de l'orthographe une «théorie» syntaxique foncièrement étrangère aux préoccupations actuelles de la linguistique.

Au centre du système (au moins pour genre, nombre et personne), il y a l'accord grammatical. La pratique de l'accord orthographique présuppose l'acquisition par l'esprit d'un certain nombre de classes «syntaxiques» et de techniques manipulatoires fondées sur ces classes. C'est sur ce point très précisément que la grammaire se sépare de la grammaire (implicite) de l'oral.

Prenons l'exemple des notions de transitif et de complément d'objet direct. Gross (4) les dénonce comme «complètement inutiles pour les descriptions grammaticales» et «ne correspondant à aucun phénomène linguistique précis». Mais la pratique de l'orthographe exige leur utilisation. Comment faire autrement l'accord du participe passé dans *la fille sympathique qu'elle a été* et *la fille sympathique qu'elle a eue*? Depuis que l'apprentissage du latin (et donc de l'accusatif) a perdu sa place d'honneur dans l'enseignement, le complément d'objet direct ne saurait plus justifier son existence ou sa survie que par le rôle qu'il joue sur ce terrain.

Qu'une réforme de l'orthographe audacieuse ose supprimer les règles d'accord du participe passé, et l'on verra ce qui reste dix ans plus tard de tout l'attirail des compléments du verbe. Pourquoi le complément d'agent? Tout simplement parce qu'il est un concept corollaire de celui du complément d'objet direct dans le cadre de la transformation passive, technique manipulative bien connue. Le complément d'objet «indirect»? C'est qu'il fallait bien enseigner (et donc conceptualiser) la distinction graphique entre il m'a vue et il m'a plu. Certains pensent que la grammaire traditionnelle aurait pu faire l'économie de la distinction entre complément d'objet indirect et complément d'«attribution». Mais c'est sa logique même qui la lui impose. En effet une formulation claire de l'opposition entre ces deux compléments énonce : il y a complément d'objet direct quand on peut dire «voir X» et complément d'objet indirect pour «plaire à X», et l'accord du participe passé se fait dans le premier cas, mais pas dans le second. Formulation imprudente qui risque d'entraîner des graphies contraires à l'usage : *les fleurs qu'il m'a donné* (puisqu'on dit «donner à X»). Il faut donc opposer à un complément d'objet indirect interdisant tout accord, un complément d'attribution qui l'autorise, au prix d'une manipulation plus complexe.

Comme on le voit, la logique interne de la théorie a ses exigences. Bien sûr, elle restera incapable de donner une vision cohérente de l'ensemble, multipliera les exceptions et fera une place importante aux gallicismes qui résistent à son analyse. Mais les compléments circonstanciels viennent parfaire l'édifice branlant des compléments verbaux. Dans : *son règne a duré dix ans, dix ans* est bien complément «direct», mais pas complément d'objet direct puisque l'orthographe refuse l'accord dans *les dix ans qu'il a duré*. Ainsi apparaissent les compléments «moins étroitement liés à l'action verbale» (on se demande en quoi) et appelés «circonstanciels». Et comme les distinctions deviennent, par la force des choses orthographiques, de plus en plus subtiles (cf. les difficultés d'accord avec *coûter, valoir, peser, vivre*), il faudra encore raffiner et apprendre à distinguer le «complément circonstanciel de temps» du complément d'objet direct (de temps?) qui suit le verbe vivre dans *il a vécu dix ans*.

(4) «Remarques sur la notion d'objet direct en français», Langue française, février 1969.

Tout se passe en effet comme si les concepts grammaticaux apparaissaient en aval du fait orthographique.

Nous voyons la grammaire traditionnelle comme un appareil théorique aux prétentions ou aux possibilités limitées, mais parfaitement adapté à son objet : servir d'auxiliaire pédagogique à l'acquisition de l'orthographe.

La modernisation de l'enseignement de la grammaire n'aura de chances réelles aussi longtemps du moins qu'on ne s'attaquera pas à l'obstacle essentiel, l'orthographe.

### LA DICTÉE DU «DIABLE»

Les Français disputent à l'envi de leur orthographe. Qu'elle ait fâcheuse réputation, on n'en saurait douter. Qu'on n'en conclue pas qu'elle est illogique. Quelques problèmes qu'elle pose (et ils sont nombreux), quelles que soient les difficultés qu'elle soulève, quelque embrouillées qu'en paraissent les règles, elle n'exige qu'un peu de travail et de méthode. Les grammairiens ne se sont pas seulement donné la peine de la codifier : ils se sont plu à la rendre accessible. Quoi qu'on en ait pu dire, le travail auquel ils se sont astreints n'a pas été inutile. Les efforts qu'il a coûtés, les recherches qu'il a nécessitées ne doivent pas être sous-estimés.

Que ce soit ignorance ou laisser-aller, beaucoup trop d'élèves tombent sans remords dans les traquenards de l'écriture. On hésite maintes fois avant d'écrire les infinitifs accoter, accoster, agrandir, agripper, aggraver, alourdir, aligner, alléger, apurer, aplanir, aplatir, appauvrir, etc. On s'embrouille fréquemment dans les suffixes : ceux par exemple d'atterrir et amerrir ; de tension et rétention ; de remontoir et promontoire ; de prétoire et vomitoire ; de vermisseau, souriceau, lapereau, bicot et levraut ; de trembloter, tousoter, crachoter, frisotter, ballotter, grelotter ; de grément, dévouement, repliement, éternuement, braiment, châtement ; de gaiement, gentiment, éperdument, ambiguement, dûment, crûment, etc.

Qu'on ne croie pas ces distinctions injustifiées. Quoiqu'on n'en voie pas toujours la raison sur-le-champ, on n'en saurait vraiment diminuer le nombre qu'aux dépens de la clarté. Hormis quelques-unes, elles ne sont dues qu'au souci de distinguer graphiquement les particules homonymes. Les quelques quatre mille familles de mots qui figurent dans notre lexique sont, au surplus, régulières. Le radical y apparaît constamment sous la même forme. Certaines font néanmoins exception : celles notamment où l'on trouve les mots baril, baricaud ; combattant, combatif, cantonade, cantonal ; charroyer, charretée ; encolure, accolade ; déshonorer, déshonneur ; irascible, irrité ; occurrence, concurrence ; follement, affolement ; prud'homme, prudhommeque ; persifler, sifflotement ; insuffler, boursouffler ; consonance, dissonance ; imbécile, imbécillité, etc. Quant aux désinences verbales, elles sont parfois difficiles à appliquer. Sachons écrire sans hésitation celles de l'impératif (va, cueille, tressaille), du subjonctif (que nous criions, fuyions, ayons, soyons), du futur (j'avouerais, tu concluras, il nettoiera, j'essuierai, tu tueras, nous mourrons, vous pourrez), du présent (je revêts, tu couds, il geint, je répands, tu feins, il résout, je harcelle, tu râtelles, il martèle, je cache, tu époussettes, il furète, j'écartèle, tu halètes, il cisèle, etc.).

Ce texte, où l'on n'a voulu citer que des mots du vocabulaire courant, montre que notre orthographe est souvent compliquée, voire ambiguë, sinon arbitraire. Mais elle est inséparable de la langue. Même les écrivains lui restent attachés. Ils sont pourtant, plus que d'autres, en butte à ses tracasseries, c'est-à-dire plus souvent exposés à tomber dans ses chausse-trapes. Quoi qu'en pensent ses détracteurs, elle est affaire, tout à la fois, de réflexion et de mémoire. Ses subtilités même(s) imposent une salutaire discipline. Quels que soient les efforts qu'elle exige, il faut bien qu'on l'acquière. N'est-elle pas, comme le dit Sainte-Beuve, «le commencement de la littérature» ?

R. T.

Réf. — Ce texte se trouve aux pages 411-412 du livre de R. Thimonnier : *Le code orthographique et grammatical, coll. Marabout service - Savoir pratique.*

Que veut prouver René Thimonnier avec cette dictée ?

Après lecture de notre code et l'écriture de la première phrase de la dictée de Mérimée à titre d'entraînement, je l'ai dictée à mes deux filles. Résultat : un texte presque sans erreur (cf. négation).

Faites-vous mêmes l'expérience.

La dictée du diable,  
Lè franse dispute à l'anni de leur orthographe  
k'èle e facheuze réputation, on an soie  
doute' k'on an honkela pa k'el e ilojike  
kèlke problème q k'ele poze e il son nombre  
kèlke sa lè difiultè k'ele souleve,  
kèl' anbroujè kan parise le règle, el  
n'eqzije k'un peu de travail e de métode,

## 14. La nécessité d'une simplification

Tout ce qui a été dit jusqu'ici implique déjà le besoin d'une simplification. Mais celle-ci n'est pas seulement désirable : elle s'avère indispensable.

La communication écrite, malgré tous les moyens audiovisuels modernes, reste primordiale. A l'école elle constitue la base de la correspondance interscolaire en même temps que la réalisation de tous les travaux écrits. Dès que l'élève commence à écrire, il n'arrive pas à comprendre les graphies différentes correspondant à un même son. Et cette difficulté subsiste, souvent jusqu'à un âge très avancé de la scolarité.

Comme l'indiquait R. Barcik (*Pour l'enfant vers l'homme* n° 122, déc. 73), la réforme répond à une nécessité historique. Il est impensable qu'alors que notre orthographe était phonétique au XI<sup>e</sup> siècle, nous en soyons aujourd'hui à posséder l'orthographe la plus aberrante qui soit.

Notre langue parlée continue à évoluer, obéissant aux nécessités de la vie sociale. L'orthographe, par contre, reste figée, et ne représente qu'une langue morte, depuis longtemps révolue.

Une simplification sérieuse sera une mesure démocratique, parce qu'elle permettra à quiconque d'écrire librement, sans avoir à redouter aucun obstacle et sans recourir à une aide étrangère. Ceci est vrai par exemple dans la rédaction des lettres adressées à une administration. Pour que les textes officiels soient toujours compris dans leurs détails par n'importe quel citoyen, il faut qu'ils soient aussi aisément compris sous leur forme écrite que sous leur forme parlée.

C'est chaque jour, et dans des circonstances variées que notre orthographe entrave l'activité intellectuelle de la plupart des Français, et s'oppose à la divulgation de notre langue parmi les étrangers.

## 15. La réforme de l'orthographe à l'étranger

(ordre alphabétique)

**ALLEMAND.** — Pendant l'entre-deux guerres, la langue allemande, qui avait une orthographe assez simple, a quand même connu quelques retouches. Quand j'ai fait l'occupation, j'ai constaté par exemple que sur certaines enseignes, les doubles lettres (qui ont une répercussion sur la prononciation brève de la voyelle qui précède) s'écrivaient avec une seule lettre surmontée d'un trait :  $\bar{m}$  au lieu de *mm*.

**ANGLAIS.** — Dans un nombre important de classes, pour remédier à une orthographe compliquée, on a utilisé tout d'abord une écriture phonétique : l'Initial Teaching Alphabet (I.T.A.) qui permet une composition plus précoce des textes libres. Une statistique a prouvé que dans ces classes les élèves

connaissaient l'orthographe traditionnelle avant les autres, sans doute parce qu'ils s'intéressent davantage à l'orthographe. Aucune réforme proprement dite.

**CHINOIS.** — Les caractères ont été très simplifiés, ce qui réduit le nombre de coups de pinceaux par syllabe. Un alphabet phonétique a été prévu : l'alphabet latin auquel une seule lettre a été ajoutée pour la prononciation de *ng* (comme en anglais et en allemand dans *ing, ung, eng, ong, ang*) la voici :  $\eta$ . L'alphabet est utilisé pour faire connaître la langue officielle, la plus répandue, en indiquant sa prononciation. Les caractères sont communs dans le nord et le sud, mais se prononcent différemment. Le président de la commission d'alphabétisation assurait en 1957 que dès que tout le monde connaîtrait le chinois officiel parlé (HAN) les caractères pourraient être abandonnés. L'alphabet est utilisé aussi avec les enfants.

**ESPAGNOL.** — L'espagnol est la langue latine à l'orthographe la plus rationnelle.

**HOLLANDAIS et FLAMAND.** — Une simplification a été réalisée, il y a une trentaine d'années. Une autre est à l'étude entre les deux commissions hollandaise et flamande. Elle ne recule pas devant la création d'homographes.

**ITALIEN.** — Pas de problème (de même qu'en Espagne). Des collègues Ecole Moderne se plaignent cependant d'une difficulté presque unique : la différenciation des deux *a*.

**ROUMAIN.** — Troisième réforme. 1952. « Dans l'élaboration de la nouvelle orthographe, l'Académie a été guidée par les principes suivants : créer une nouvelle orthographe plus simple, plus rationnelle ; tenir compte des usages graphiques qui ne donnent lieu à aucun doute ou à aucune erreur ; donner comme base à la nouvelle orthographe le principe phonétique permettant la prononciation la plus fidèle. » (*Hebdomadaire Contemporanul*.)

**RUSSE.** — Une dizaine de simplifications opérées après la révolution qu'il est inutile de détailler, car cela obligerait à parler de la langue russe. L'écriture s'y rapproche de la prononciation, les lettres doubles inutiles disparaissent. La lettre muette (« signe dur ») qui suivait certaines consonnes a été supprimée ; on a même calculé l'économie apportée par cette seule réforme. L'orthographe russe était pourtant peu difficile. Des alphabets ont été créés pour les langues des minorités qui ne possédaient pas encore d'écriture.

**TURC.** — L'alphabet latin a remplacé l'alphabet arabe.

**VIETNAMIEN.** — Bien que cela ait entraîné l'emploi de signes diacritiques (signes qui modifient la prononciation d'une lettre : accent, cédille, tréma...) assez nombreux (contrairement au chinois), l'alphabet latin a remplacé les caractères.

## 2. La simplification de l'orthographe

### 21. Orthographe populaire du Mouvement de l'École Moderne (I.C.E.M.) Pédagogie Freinet

**Principes** Toute simplification de notre orthographe ne prend d'importance que si :

— Elle s'attache à la suppression des lettres et signes superflus.

Ex. : *Je ne suis pas folle - Je ne sui pas fole.*

— Elle recherche l'expression d'un son par une seule graphie.

Ex. : *le gaz, la brise, la plage, la girafe, la tasse, la noce, la leçon, cueillir, autant en emporte le vent.*  
***Le gaz, la brise, la plaje, la jirafe, la tase, la nose, la leson, keuyir, autan an anporte le van.***

On n'écrit que ce que l'on prononce. Ex. : ***la tanpérature du malade.***

Le code n'emploie pas de lettres nouvelles ; on utilise les lettres de notre alphabet. Il est donc possible à quiconque de lire tout de suite l'orthographe simplifiée après lecture du code.

Les liaisons entre deux mots se marquent par la finale du premier mot. Ex. : ***le baromètre èt o bo fikse, lèz anfan.***

**Code** Sans changement pour : *a e i o u - b d f g j k l m n p r s t v z - gn ch an on ou in un oi oin eu eur ien.*

Changement pour :

*é* ou *è* pour *ai, ei, ê, est, et...*

*i* pour *y (i)*

*o* pour *au, eau...*

*k* pour *c, q*

*y* pour *ill*

*j* pour *ge, gi*

*s* pour *ss, ce, ç, t, x (passe, noce, leçon, nation, six)*

*an* pour *en...*

*in* pour *ain, ein...*

*on* pour *om*

*ks* pour *x (taxi)*

*gz* pour *x (exact)*

**Remarques** Pour la prononciation, on peut se reporter à celle des dictionnaires. Les accords sont supprimés.

### 211. Principes généraux de l'orthographe populaire

#### Réforme phonétique

Une réforme phonétique intégrale n'a pas été retenue bien qu'elle soit sur le plan du raisonnement la meilleure. Elle demanderait un apprentissage même pour la seule lecture des textes par les adultes. Elle est actuellement utopique sur le plan social sinon sur le plan technique. Elle ne pourrait être populaire comme notre code qui peut être compris à première lecture. Notons que notre système graphique autorise, si plus tard l'évolution de la langue l'imposait, l'adoption d'une écriture intégralement phonétique.

#### Réforme globale

Nous avons abandonné tout projet de réforme partielle de même que l'établissement d'une liste de simplifications avec un ordre de priorité.

La nature des changements que nous proposons ne nécessite pas leur introduction par étapes. La facilité d'utilisation de notre code, notre expérience le confirme, permet l'adoption globale de la réforme. Toutefois, il reste vrai que l'accoutumance visuelle ne se réalisera que progressivement.

#### Code graphique

Notre but est d'utiliser toujours, autant que possible, les mêmes lettres pour les mêmes sons.

Le cheminement naturel va de la prononciation à l'écriture, un graphisme peut répondre à un ou même deux phonèmes (5). Au contraire, il faut éviter absolument plus d'un graphisme pour un seul phonème.

(Suite page 25.)



Madame ! Comment s'écrit orthographe ?

## 213. La prononciation

La prononciation française s'unifie rapidement, point sur lequel il est facile de s'entendre.

Mais, «la difficulté de notre orthographe provient d'un désaccord à peu près constant entre la prononciation et l'écriture», constate René Thimonnier qui, cependant, propose une réforme insignifiante.

Nos propositions rapprochent langage parlé et son écriture. Chaque mot n'a bien qu'une orthographe et qu'une seule. Même si des prononciations personnelles ou locales interviennent en particulier pour *é* ou *è* - des (dé ou dè) la communication reste possible. La lettre *r* dont les différentes prononciations diffèrent beaucoup, ce qui ne nous empêche pas de nous comprendre. Remarquons que plusieurs sons dans l'écriture actuelle sont plus ou moins ouverts ou fermés (un mot, un héros).

Du fait de la concordance de l'écriture et de la prononciation, il est permis d'espérer une prononciation plus correcte de certains mots : gageure (gajure). Voyez la lecture perturbée par l'orthographe de août (ou), abbaye (abéi) ennoblir (anoblir), taon (tan), Chamonix (Chamoni).

## 212. Code phonétique

Notre alphabet devient :

*a - b d e - é è - f g i* (i pour *y*) *j* (j pour *ge gi*)

*k* (k pour *c q*) *l m n o* (o pour *au eau*) - *p r*

*s* (s pour *ss ce ç t x*) *t u v* (y pour *ill*) *z*

Les lettres *q x w* ne sont plus employées, *c* et *h* uniquement pour former *ch*.

Les lettres s'assemblent pour *an on ou in un oi oin eu eur ien gn*.

(5) Phonèmes : sons, pour femme /f/a/ml.

Texte du *Songe d'Athalie*, tragédie de Racine de 1691:

Du vivant de Racine :

*C'étoit pendant l'horreur d'une profonde nuit.  
Ma mère Jézabel devant moy s'est montrée.  
Comme au jour de sa mort pompeusement parée.  
Ses malheurs n'avoient point abbatu sa fierté.*

*j* et *v* sont en usage, *s* est long sauf en fin de mot, *et* est toujours représenté par *z*. En fin de mot, *i* est représenté par *z* et ornemental. On écrit des *s* non prononcés à l'intérieur des mots. On n'écrit pas le *t* dans les finales *ants*.

Pour permettre des comparaisons, voici des transcriptions dans différents codes.

Selon le projet Pernot-Bruneau accepté par la commission Langevin-Wallon en 1945.

*C'était pendant l'oreur d'une profonde nuit.  
Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée.  
Come au jour de sa mort pompeusement parée.  
Ses maleurs n'avaient point abatu sa fierté.*

Les consonnes répétées sont supprimées, de même que *h* muet au début d'un mot et dans *th* d'un mot étranger. On écrit *j* devant *e*, *i* au lieu de *g*. *s* entre deux voyelles est écrit *z* et on écrit *s* simple au lieu de *ss*. Le *a* nasal est toujours écrit *an*. En fin de mot *x* est remplacé par *s*.

Selon l'orthographe simplifiée proposée par la Commission Beslais en 1964.

*C'était pendant l'horeur d'une profonde nuit.  
Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée,  
Come au jour de sa mort pompeusement parée.  
Ses malheurs n'avaient point abatu sa fierté.*

Les suites de deux consonnes pareilles sont supprimées (*èle* pour *elle*) sauf dans certains préfixes (*irréparable* et *ss*). En fin de mot *x* est remplacé par *s*.

Selon le projet d'orthographe populaire :

*S'ète pandan l'oreur d'une profonde nui.  
Ma mère Jézabèl devan moi s'è montrè,  
Kome o jour de sa mor pompeuzeman paré.  
Sè maleur n'avè point abatu sa fièrté.*

Avec l'écriture phonétique de l'Association Phonétique Internationale

sete pâdâ lɔrœr dyna profôda nyi  
ma mɛ:ra zɛzabel davâ mwa sɛ mɔ̃tre  
kɔm o zu:r da sa mɔ:r pɔpɔzama pare  
se malœ:r nave pwɛt abatɥ sa fjskte

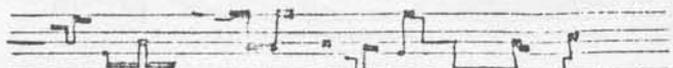
Les : notent les voyelles longues.

Dans l'écriture phonétique de l'Institut d'Ethologie :

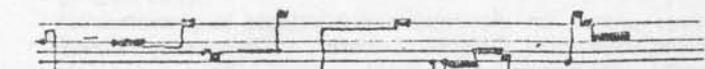
sete pâdâ lɔrœr dyna profôda nyi.  
ma mɛra zɛzabel davâ mwa sɛ mɔ̃tre,  
kɔm o žûr da sa mɔr pɔpɔzamâ pare.  
sɛ malœr nave pwɛt abatû sa fjertɛ.

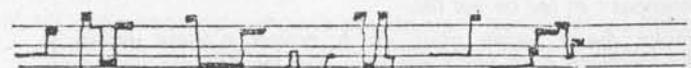
Emploi habituel chez les orientalistes, les comparatistes et les historiens de la langue.

Dans la notation positionnelle de Jean Camion :

  
*c'ète pendant l'horreur d'une profonde nuit*

  
*ma mère Jézabel devant moi s'est montrée*

  
*comme au jour de sa mort pompeusement parée*

  
*Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté*

## 214. Le parlé et l'écrit

«Si vous rapprochez le parlé et l'écriture et comblez le fossé qui les sépare, vous vous éloignez des œuvres classiques.» C'est feindre d'ignorer que les écrivains n'ont pas toujours été excellents en orthographe et que leurs œuvres sont éditées avec l'écriture actuelle.

XVI<sup>e</sup> : *Le trétté de la Grammere Françoisze, fêt par Louï Meigrêt*

1641 : *N'en doutés point, Camille & reuoyés vn homme qui n'est ny le vainqueur, ny l'esclau de Rome.*

Le parlé, l'écrit et l'orthographe évoluent à des rythmes différents : évolution plus rapide pour la langue parlée que pour la langue écrite, presque nulle pour l'écriture.

La linguistique a provoqué un intérêt accru pour la langue parlée.

«Promouvoir une nouvelle écriture, c'est admettre que la langue parlée dispose d'une richesse de moyens équivalents à celle de la langue écrite actuelle», écrit André Chervel (6).

N'oublions pas que l'enfant se présente à l'école élémentaire avec sa langue parlée et qu'elle est le point de départ de l'apprentissage de la langue écrite. Ses premiers textes sont des textes oraux.

Si écrit et oral ont chacun leurs particularités, l'écrit facilitant la réflexion pour apporter des corrections et une réécriture, toute amélioration de l'un d'entre eux ne peut être — directement ou indirectement — que bénéfique pour l'autre.

Vaugelas, lui-même, n'affirmait-il pas la préminence de la langue parlée sur la langue écrite et de l'usage contemporain sur l'usage ancien ?

## 220. Les accents

Les accents précisent soit la nature d'un mot, soit sa prononciation. Ils rappellent parfois la disparition d'une lettre.



L'enfant qui écrit dans un texte : «Je suis allé a Paris» est sanctionné s'il écrit a sans accent grave. Il fait une erreur d'orthographe qui ne préjuge nullement d'une erreur de compréhension.

Le maintien des accents sur : *dû, sûr, mûr - à, où - ça et là, au delà, déjà, dès* ne s'impose pas.

Le *e* accentué se prononce différemment suivant les personnes dans les diverses régions de France.

Si vous prenez un dictionnaire qui indique la prononciation officielle, vous aurez quelques surprises : *les (lé), abbaye (abéi), legs (lè), allègrement (alègreman)*.

Les enseignants, eux-mêmes, plus ou moins rassurés se mettent sur leur garde aux dictées des examens pour marquer certaines différences : *et (é) de est (è)*.

L'emploi du *é* fermé pour un *è* ouvert n'altère guère la compréhension d'un texte pas plus que les accents régionaux.

(6) André Chervel, auteur avec Claire Blanche-Benveniste de *L'Orthographe*, François Maspéro éd.

Toutefois, il est toujours possible de recourir au dictionnaire.

Il semble par contre nécessaire de distinguer les terminaisons des verbes au futur et au conditionnel : *Je parlerai (Je parleré)* et *Je parlerais (je parlerè)*.

N'étant pas retenu pour marquer la nasalisation (7), l'accent circonflexe est utilisable pour les voyelles longues : *âne* à l'exclusion de son emploi pour différencier les homonymes ou pour rappeler une lettre manquante : *la forêt (la forè), l'abricot mûr (l'abriko mur)*.

## 221. Les consonnes doubles

Les consonnes doubles sont à l'origine de nombreuses erreurs avec le système graphique actuel d'autant plus qu'elles sont présentes dans de nombreux mots. Nous avons aussi des accentuations sur des lettres simples (roulement du r).

Il est très difficile de distinguer le doublement d'une consonne à l'oreille, ce qui exclut la possibilité de se fonder sur la prononciation.

Nous avons : *charrue* (un r), *follement* (un l), *honneur* (un n), *pomme* (un m).

On ne voit pas pour quel motif on pourrait conserver : *apercevoir* et *approfondir*, *chariot* et *charrue*, *influence* et *affluence*, *faisane* et *paysanne* (*apèrsevoir é aprofondir, chario é charu, influanse é afluanse, fèzane é péizane*).

## 222. Les homonymes

### Homographes - homophones

Contrairement à ce que nous pensons, nous employons pour nous exprimer de nombreux homonymes sans y prendre garde.

Mots avec même prononciation	Mots avec même écriture	
<i>la coupe</i>	<i>tu coupes, ils coupent</i>	<i>je coupe, il coupe</i>
<i>le rêve</i>	<i>tu rêves, ils rêvent</i>	<i>je rêve, il rêve</i>
<i>la porte</i>	<i>tu portes, ils portent</i>	<i>je porte, il porte</i>
<i>le teint</i>	<i>je teins, tu teins, il teint</i>	
	<i>je tins, le tain, le thym</i>	

Les formes verbales multiplient les homonymies. D'autres homonymies concernent des mots : *ancre* et *encre*, *le foie*, une fois, *le musée*, *la bonté*, *la chaire*, *la chair*, *un ami*, un incendie dans la prononciation entière du mot ou dans l'une de ses parties.

Voici rassemblées plusieurs écritures de *s* : *J'ai reçu six portions de saucisson (J'é resu si porsion de sosison) - ç s t s cli) ss x*

Ajoutons encore les homonymes grammaticaux : *Qu'elle est jolie la cascade ! Quelle jolie cascade ! C'EST mon père, il S'EST blessé à l'usine.*

Les lettres non prononcées permettraient par l'écriture de distinguer les homonymes et apporteraient un remède à une imperfection du langage parlé.

Le langage parlé sait de lui-même parer au danger de confusion de quelques homonymes.

Christiane, l'ami(e) de Jacqueline est venu(e) — parlé.

Celui qui écrit — non celui qui lit — se reporte au sens général de la phrase pour écrire les homonymes.

Dès qu'on parle d'homonymes, on nous présente les difficultés d'une simplification : *un petit chat, un petit chas ; un temps, un taon*, mais on oublie délibérément qu'un mot n'est vivant que par le contexte : *un petit chat miaule, l'aiguille fine a un petit chas, un temps d'orage, un taon me pique.*

(7) On marque la nasalisation de *a*, par exemple, avec *n* ou *m*. En alphabet international *an - ã*.

N.B. — Le maintien de l'écriture actuelle pour *sel, mer, chef - sèl, mèr, chèf* — diminuerait beaucoup le nombre d'accents, mais en revanche la lecture serait moins facile pour les étrangers étudiant notre langue.

C'est le contexte qui nous permet d'assimiler naturellement les nuances multiples d'un même mot comme ses sens nettement différents.

Si nous prenons le mot «ferme», nous avons *le beurre ferme, de pied ferme, la terre ferme, la ferme du paysan, la ferme générale, la ferme de la charpente, la ferme !* (argot).

Ces homonymes n'offrent pas de difficultés, car ils ne se retrouvent réunis qu'artificiellement.

Le mot n'est vivant que par le contexte.

Personne n'a réclamé des graphies différentes pour ces différents mots ayant la même graphie.

Nous pouvons aussi sans crainte écrire la phrase de la série de *sin*.

«*Cinq cordeliers, sains de corps et d'esprit, ceints de leur corde, portaient dans leur sein le seing du Saint-Père.*»

*Sin kordelié, sin de kor é d'espri, portè dan leur sin le sin du Sin-Père.*

Cette deuxième phrase ne comporte pas plus de difficultés que la première, tout au plus pourrait-on écrire le médaillon du Saint-Père.

L'homonymie n'est pas un obstacle à la compréhension d'un texte.

## 223. Les familles de mots

Dans l'évolution de notre langue, des mots populaires se mêlent à des mots d'origine savante, ce qui entraîne des familles parallèles de mots. La parenté soit de sens, soit d'écriture n'est pas toujours facile à déceler.

*Un fond de tonneau, un fonds de commerce, les fonts baptismaux.*

*Un enfant terrible, un terrain, le cœur, un cardiaque.*

*Le temps, le printemps, un temps printanier.*

Le sens est souvent éloigné du mot d'origine. La dérivation des mots est diverse orthographiquement.

*Un examen, examiner ; un copain, une copine ; une souris, un souriceau, un chevreau, un levraut ; certain, certaine ; un abri, abriter.*

*(Le tan, le printan, un tan printanié ; un égzamin, égzaminé ; un kopin, une kopine ; une souri, un souriso ; un chevro, un levro ; sèrtin, sèrtène ; un abri, abrité.)*

Les mots d'une même famille n'ont pas les mêmes caractéristiques orthographiques.

## 224. L'étymologie

Bien qu'on veuille respecter l'étymologie principalement grecque et latine, qu'on désire ne pas défigurer les mots, on est bien obligé de reconnaître que cette étymologie n'est pas toujours respectée.

Nous avons des orthographes différentes pour la même source : *conter* et *compter* (computare), *penser* et *panser* (pansare), *appas* et *appât* (pastus).

Nous avons aussi de fausses étymologies : *poids* (pensum), *legs* (laxiare).

Beaucoup de lettres étymologiques ne se prononcent pas. De plus, des écarts très importants séparent le mot français du mot grec ou latin dont il est tiré : *bonheur* (augurium) *août* (augustus).

Si certains éprouvent une satisfaction toute intellectuelle des relations étymologiques entre nos mots et les mots des langues anciennes, les Italiens par exemple se la voient refuser avec *uomo* (homo), *orologio* (hōrologion), *trionfo* (triumphus), *telefono*, *battistera*...

Il faut ajouter que ne peuvent être sensibles à l'étymologie que ceux qui ont appris le latin ou le grec.

Il n'apparaît donc pas que la simplification de notre écriture qui écarterait les lettres étymologiques ne se prononçant pas apporterait la moindre gêne.

Comme pour le *e* accentué, la prononciation ou la non prononciation du *e* sont très diverses.

C'est pourquoi il est nécessaire de tolérer sa présence là où il n'est pas obligatoire.

Le fait d'utiliser dans notre code des groupes vocaliques (8) pour les sons nasalisés avec *n* final : *an, on, in...* et non une lettre unique rend indispensable la présence de *e* dans quelques mots.

*Caneton (kaneton), hanneton (aneton), machine (machine), bonnement (boneman).*

Le *e* en fin de mot est rarement prononcé entre deux mots (rassemblements de consonnes) : sa propre famille (pr/f), du sable fin (bl/f), du sucre roux (cr/r).

Il en est de même à l'intérieur de mots : *brebis, justement.*

Remarquons que le *e* est parfois remplacé dans le langage écrit ou parlé par l'élision (apostrophe) : *je t'regarde, je n'le r'gard' pas.* On trouve aussi de ces élisions dans les chansons.

## 226. La poésie

La versification classique impose la prononciation du *e*, mais la versification moderne se conforme de plus près à la prononciation.

Remarquons que la poésie utilise des écarts d'écriture, de prononciation, même de vocabulaire.

Suppression de finales : *encor.*

Division de syllabes : *lien, passion...*

Autres mots : *courroux, coursier, glaive...*

Et voici un poème de Verlaine transcrit en orthographe populaire :

*Le sièl è pardesu le toi*

*Le sièl è pardesu le toi*

*Si bleu, si kalme*

*Un arbre, pardesu le toi*

*Bèrse sa palme*

*La kloche, dan le sièl k'on voi*

*Douseman tinte*

*Un oizo sur l'arbre k'on voi*

*Chante sa plinte.*

*Mon Dieu, mon Dieu, la vi è la*

*Sinple é trankile*

*Sète pézible rumeur-la*

*Vien de la vile*

*K'a-tu fè, o toi ke voila*

*Pleuran san sèse*

*Di, k'a-tu fè, toi ke voila*

*De ta jeunèse ?*

Et la poésie reste poésie, et la musique reste musique.

## 227. Signes et sons particuliers

Les liaisons :

Les liaisons entre deux mots se marquent par la finale du premier mot ou par l'élision. Elles sont dues plutôt à la facilité de prononciation qu'à la grammaire.

*Un ami, l'ami.*

*Les enfants sont allés à l'école.*

*(Lèz enfan sont alé a l'ékole.)*

*Il va, va-t-il, vas-y parle, parlez-en, vous mangez, vous allez.*

*(Il va, vat il, vaz i parlez an, vou mangé, vouz alé.)*

On n'écrit la lettre de liaison que lorsqu'on la prononce.

«L'aspiration» ne comporte pas de signe particulier en français. La lettre *h* est toujours muette, mais son rôle est différent : avec liaison — *homme* —, sans liaison — *héros, enhardir* —, avec valeur de tréma — *trahison*.

(8) Groupe de voyelles formant un son (diphthongue).



Actuellement, nous avons des homonymies (je mange, tu manges, il mange, ils mangent, que je mange...). Si l'on estime que le contexte est nécessaire dans les deux séries, nous n'apportons pas de doute supplémentaire.

<i>je mangerai</i> <b>(je manjeré)</b>	<i>je mangerais</i> <b>(je manjerè)</b>
---	--

En respectant la prononciation, la différence reste marquée entre le futur et le conditionnel (voir n° 220, les accents).

Examinons l'accord du participe passé. Son non accord est une faute sévèrement jugée par les instituteurs qui voient dans la réussite de l'accord un critère d'intelligence. On s'ingéniait à proposer des dictées comportant un accord de ce genre aux épreuves du certificat d'études.

L'accord des participes passés demeure une difficulté majeure de l'enseignement élémentaire.

C'est pourquoi l'arrêté du 30 juillet 1900 acceptait sous forme de tolérance comme invariable le participe passé employé avec avoir.

*Les fleurs que j'ai cueillies (ou cueilli).*

Mais la tolérance fut limitée par un nouvel arrêté aux participes passés employés avant un infinitif ou un autre participe.

*Je l'ai entendue (ou entendu) marcher.*

Les instructions relatives à l'enseignement du français à l'école élémentaire de décembre 1972 renvoient au premier cycle «l'étude de la voix pronominale» et demandent de s'abstenir «d'étudier au C.M.2 autrement que par des remarques occasionnelles les règles d'accord des participes des verbes pronominaux».

Si l'on ne peut ignorer que des nuances de sens sont marquées par l'accord ou l'invariabilité du participe passé, on ne peut que constater que les ambiguïtés deviennent des subtilités quand il faut différencier dans certains cas les compléments du verbe : complément d'objet, circonstanciel, d'agent, d'attribution — direct ou indirect.

*Les cent mètres que j'ai couru (distance).*

*Les cent mètres que j'ai courus (courses).*

Mais là, comme ailleurs, nous nous refusons à dialoguer sur des lambeaux de phrases.

*Les cent mètres que j'ai couru m'ont essoufflé.*

*Les cent mètres que j'ai courus m'ont rendu célèbre dans les milieux sportifs.*

**(Lè san mètre ke j'é kouru m'ont ésoufflé.)**

**Lè san mètre ke j'é kouru m'on randu sélèbre.)**

Les professeurs de grammaire, «les marchands de participes» même s'ils reconnaissent que l'accord du participe passé présente le problème orthographique le plus difficile conviendront-ils avec nous que cet accord suive la seule règle de tous les autres accords : le respect de la prononciation.

Si l'adoption du nouveau code graphique apporte une simplification importante de notre écriture, que dire de la suppression des accords grammaticaux ? L'édifice scholastique s'effondre par pans entiers. Nous n'avons que faire d'une orthographe grammaticale ou d'une grammaire orthographique lesquelles après un apprentissage long et fastidieux ne dotent nos élèves que d'un outil sophistiqué qui se brise dans leurs doigts lorsqu'ils désirent s'en servir. Il n'est que de feuilleter un mémento orthographique pour se perdre dans la multiplicité d'énoncés de règles accompagnées de leurs exceptions ou dans les grammaires où le souci orthographique est omniprésent. Ne va-t-on pas pour obtenir le nombre de leçons requis annuellement jusqu'à subdiviser l'étude du pluriel des noms en pluriel des noms de choses, noms d'animaux...

La scholastique pour servir l'orthographe a détourné la grammaire de son véritable but : l'art d'écrire.

A l'exemple du langage parlé, nous pouvons écrire les mots en accord avec la prononciation, les relations entre les mots étant marquées par les déterminants, les liaisons (*lèz enfan*), la morphologie (*lèz enfan son bo*) et le contexte à l'exclusion des «accords grammaticaux». L'intuition de ces relations dans le langage écrit ne saurait être moins grande que celle du langage parlé.

La pratique de notre code avec la suppression des accords grammaticaux confirme que notre langue demeure fonctionnelle, donc la valeur de notre proposition.

### 3. Application de la réforme

Mais, direz-vous, cette réforme nécessaire de notre système graphique est-elle possible ? Certains l'auraient admise à la Libération au moment du renouvellement de nombreuses éditions après la pénurie du temps de guerre. D'autres la considèrent comme impensable. Pourtant bien des pays ont changé leur numération, leurs poids et mesures, leur alphabet ou réformé leur orthographe.

Voyons les problèmes que toute réforme importante pose aux éditeurs, aux bibliothèques et à leurs lecteurs.

#### 31. Dans les écoles

A une date prévue à l'avance, l'orthographe nouvelle est introduite à l'école élémentaire année par année de scolarité primaire. On débute par les cours préparatoires. Les éditeurs de livres scolaires qui les renouvellent souvent, la nouveauté comme la mode favorisant la vente, peuvent prévoir les nouveaux livres sans avoir à mettre au pilon les fins de séries. La durée d'un manuel scolaire est brève, en moyenne cinq ans. Il est donc renouvelé fréquemment, soit dans la même édition, soit dans une édition nouvelle. Nous avons vu les livres de mathématiques sortir rapidement des presses pour la mathématique moderne, même pour des programmes provisoires, et remplacer les anciennes éditions.

Pour les examens et concours, il paraît nécessaire que les points attribués à l'orthographe soient transférés aux autres épreuves de français.

Parallèlement de nouveaux programmes d'étude de notre langue seront établis et mis en application progressivement à l'école élémentaire et au premier cycle de l'enseignement du second degré.

#### 32. Par les éditeurs

Comme nous conservons les lettres de l'alphabet actuel, du jour au lendemain, machines à écrire et linotypes frappent selon le nouveau code. D'ailleurs, les techniques les plus modernes d'édition n'utiliseront plus la typographie. Les éditeurs ont introduit nombre de signes nouveaux pour les symboles de la mathématique moderne. Si la réforme retenait le caractère *ŋ* pour le son *ng*, il pourrait être ajouté sans difficulté à notre alphabet.

### 33. Par les autres usagers

Une date différente de celle prévue pour les scolaires — si on le juge nécessaire — est déterminée pour l'introduction du nouveau système graphique dans les textes officiels, journaux, revues...

Comme il est facile de s'initier au nouveau code, les adultes s'adapteront sans peine à la nouvelle écriture. Ils continueront à pouvoir lire les textes en « ancienne orthographe ». Les dictionnaires actuels donnent pour la plupart la prononciation des mots dans l'écriture que nous préconisons. De nouveaux

ouvrages conformes à la nouvelle orthographe s'imposeront pour l'écriture mais aussi pour une nouvelle classification de mots par ordre alphabétique. Avec le temps, nous n'aurons plus besoin de recourir au dictionnaire pour l'orthographe des mots prononcés correctement, leur écriture étant acquise dès l'apprentissage de la lecture en début de scolarité.

Quant à ceux qui auront eu « une scolarité nouvelle », ils pourront lire l'ancienne orthographe sans difficulté puisqu'il s'agira de lire et non d'être capables d'orthographier selon les normes actuelles.

Notre projet simple ne devrait pas se heurter à des obstacles insurmontables.

## 4. Evolution de l'orthographe

Le code graphique de l'orthographe populaire apporte une profonde simplification de notre écriture. Cependant, comme il maintient les digrammes (10) (ce qui assure une assimilation rapide) :

*gn ch an on ou in un oi oin eu eur ien*  
soit une douzaine de sons auxquels correspondent dans l'alphabet international

ŋ ç ã õ u ê œ ø

ce n'est pas un code phonétique.

La suppression des digrammes nécessiterait l'emploi de signes diacritiques comme dans l'alphabet international ou la création de nouveaux caractères.

Les lettres *q, x, w* sont libres avec la cédille.

Le *c* ou le *h* peuvent être rendus disponibles par la simplification du *ch* :

*chat cha ha*  
*cheval cheval heval*

L'écriture suivant la prononciation, une évolution dans la prononciation entraînerait une modification de graphie.

Des phonèmes sont en voie de disparition :

ɔ (patte)      œ (un)      ə (e)

Le *e* accentué se prononçant de manières diverses, il est possible qu'on emploie un jour un seul signe d'accentuation. Nous avons déjà pour le *o* des nuances de prononciation de fermé à ouvert : *un dos, la politique, une sotté*.

En établissant notre code, nous avons eu la prudence de ne pas préjuger de l'évolution de notre langue et le souci de laisser la possibilité d'une progression vers une écriture phonétique.

(10) Digrammes : groupe de lettres pour un son.

### L'ORTHOGRAPHE DANS LE TEMPS

#### Entrée en matières

Beaucoup de gens imbus de ce qu'ils possèdent de culture se cabrent quand on parle de réforme de l'orthographe, comme s'il s'agissait de leur arracher la peau.

Ils feraient mieux, avant de proférer leurs protestations, de considérer le problème de la vêtue de la langue en s'instruisant sur l'histoire de la question et en pensant à l'intérêt du plus grand nombre.

Malheureusement, s'il est loisible à quelques lecteurs du *Monde* ou du *Figaro*, et d'autres, de se manifester en multipliant leurs voix par le tirage de ces journaux et si des ministres conservateurs peuvent user de leur pouvoir pour enterrer des rapports et décourager des initiatives, il n'est pas possible de faire parler et voter les principaux intéressés, qui sont les enfants de l'âge de la maternelle qui n'ont pas encore appris à écrire. Mais sans parler d'un grossier référendum, on pourrait provoquer les témoignages des écoliers qui ont franchi les premiers pas ; ceci pas seulement en France, mais aussi dans les pays francophones voisins et d'Outre-Mer, qui ont le français comme langue maternelle ou comme langue de culture, sans négliger ceux qui apprennent le français comme langue de supplément, en tous pays.

D'autre part, on aurait dû depuis longtemps et on doit encore consulter les maîtres chargés d'instruire les enfants. Il est scandaleux qu'on ne dispose que d'un sondage d'opinion fait en 1950 dans la Marne, par Jules Heller, inspecteur d'Académie (décédé récemment), avec une forte majorité pour la réforme. Cette majorité aurait été sans doute plus forte encore si les instituteurs n'étaient pas privés de l'enseignement linguistique indispensable (phonétique et histoire de la langue).

On devrait aussi causer posément avec les gens du livre, des compositeurs (typographes ou linotypistes), les chefs des maisons d'édition sans les déclarer d'avance en bloc opposés à toute modification, derrière quelques directeurs autoritaires et bruyants. On devrait leur rappeler au préalable qu'en 1927, c'est Ambroise Firmin Didot, à la tête de la maison qui imprime les dictionnaires de l'Académie et le *Bottin* national, qui publiait une étude sur l'orthographe en concluant à la réforme.

Toutes les observations concordent. Malgré le nombre exorbitant attribué à l'enseignement de l'orthographe, celui-ci n'est plus efficace : les bons élèves ne possèdent plus vraiment l'orthographe actuelle.

Il est urgent de décompliquer l'enseignement, en simplifiant son objet dans la mesure du possible. C'est ce qu'a proposé la commission officielle créée en 1961, sous la présidence d'Aristide Beslais, dont le rapport a maintenant paru à la Librairie Didier.

Marcel COHEN  
Texte inédit

L'Orthographe dans le temps

## 5. Conclusions

De tous temps, des réformateurs ont proposé une simplification de notre orthographe reconnue complexe.

Parmi les dernières tentatives, notons la commission Langevin-Wallon et les commissions Beslais réunies à la demande du Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale (difficultés pour les territoires d'Outre-Mer), de l'Académie des Sciences (voeu en faveur de la réforme).

C'est donc après la Libération que des esprits généreux, préoccupés par la nécessité d'avoir un code écrit simple, ont participé à leurs travaux ou soutenu leurs projets dans l'enthousiasme des périodes d'espoir de changement renouvelé après mai 1968.

Les remarques des élèves dans nos classes lorsqu'on leur permet de s'exprimer ne laissent aucun doute sur leur choix.

Les parents, bien que témoins des gaspillages d'efforts et des résultats médiocres de cet enseignement estiment que le problème orthographique ne les concerne plus. Certains pensent que la réussite scolaire de leurs enfants n'est possible qu'avec l'acquisition d'une bonne orthographe. Ils sont indifférents à toute innovation ignorant que d'autres critères, d'autres examens seraient possibles.

Les enseignants, en général peu informés de l'histoire de l'orthographe et de son évolution semblent ne pas s'apercevoir de l'emprise scholastique de l'enseignement orthographique sur toute l'étude de notre langue. Ils recherchent des procédés d'apprentissage dont l'application donne des résultats insuffisants. Malgré cela, ils attribuent une valeur de culture à la correction orthographique.

### SUFFISANCE ?

#### Quelle fascination, les lettres amuïes ! (1)

*... J'ai été ravi d'apprendre, par exemple, que le mot puits est non seulement un nom au singulier, mais que les deux dernières consonnes ne se prononcent pas. Et dire qu'il y a ceux qui voudraient «tailler à tort et à travers», niveler et rendre droit ce sentier de tours et de retours, sinueux, raboteux, certes, mais tout à fait enchanteur, qu'est l'orthographe française, pour qu'elle se transforme en une espèce d'autoroute moderne...*

R. Graham GREEN  
étudiant étranger

*Puits* : du latin populaire *putium* (classique *puteum*), altéré peut-être sous l'influence de *puttus*, pour *putidus*, *puant*, devenu *puiz*, *puis*. Plus récemment, on a écrit *puits* par réaction étymologique, ceci à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

(1) *Lettres muettes.*

Bien que l'orthographe ne soit pas la grammaire, ni la langue, les classes privilégiées, en particulier les intellectuels, la considèrent comme un critère de culture.

De nombreux adultes — surtout les travailleurs — n'écrivent pas ou écrivent peu, handicapés par leur orthographe incertaine et par un apprentissage insuffisant de la langue écrite désorientée par la nécessité de l'acquisition d'une écriture complexe et déroutante.

Les enseignants de l'École Moderne assument comme leurs collègues les responsabilités des tâches actuelles d'apprentissage de la langue et de son écriture. C'est pourquoi nous

avons créé des outils et continuons à en expérimenter tandis que parallèlement nous recherchons une méthode naturelle d'apprentissage de notre écriture.

Certains pensent qu'une solution pédagogique résoudra le problème orthographique. Certes, on peut toujours espérer améliorer les procédés d'apprentissage, mais nous doutons que l'on puisse aboutir à des résultats honorables, la complexité de l'orthographe demeurant l'obstacle principal.

D'autres s'orientent vers des réformes partielles. Nous acceptons volontiers ces rectifications qui laissent cependant subsister le problème orthographique puisque ne sont éliminées que quelques difficultés.

Par contre, notre projet présente une réforme radicale. Avec le nouveau code graphique, nous levons le handicap orthographique dans la vie scolaire, aux examens, et dans la vie courante pour l'ensemble des Français. Après l'apprentissage de la concordance phonographique de la lecture, nous supprimons tout enseignement de l'orthographe d'usage, l'enseignement de la prononciation ne se distinguant pas de l'écriture.

Par la suppression des accords grammaticaux, nous redonnons aux études grammaticales leur véritable rôle : celui de l'acquisition du langage oral et du langage écrit pour la communication.

Tout l'enseignement orthographique serait caduc : dictées, exercices, orthographe grammaticale, corrections... L'apprentissage de la langue, d'autres disciplines, bénéficieraient de cet allègement considérable. Dans nos classes élémentaires, l'enseignement de la grammaire ne se justifie en grande partie que par la nécessité d'enseigner l'orthographe.

On prétend que l'orthographe servirait surtout au lecteur, mais en avançant cet argument on néglige de souligner ou tout au moins de reconnaître que c'est bien celui qui écrit qui doit hésiter, réfléchir, contrôler par référence à des tiers ou à des dictionnaires la correction de son écriture.

La pratique que nous avons de notre projet de nouveau code graphique montre que nous sommes réalistes : il offre une orthographe simple immédiatement comprise par tout le monde et d'emploi facile. Cette nouvelle écriture demeure fonctionnelle.

Si nous pouvons admettre l'orthographe libre comme exercice de démythification, l'adoption d'un code commun nous paraît obligatoire.

Nous contestons le rôle que certains attribuent à l'orthographe comme facteur d'égalisation des chances et d'homogénéisation sociale. Les faits prouvent le contraire.

Avec nos propositions, nous favoriserons l'expression libre dès le plus jeune âge pour que le droit de s'exprimer et de communiquer soit respecté, pour que l'enfant s'épanouisse, pour qu'il prenne sa place dans son milieu, pour qu'il ait accès à une culture vivante. Le problème orthographique n'est pas seulement un problème pédagogique, mais un problème de culture.

Notre langue est une réalité sociale, le système graphique une convention qu'il est toujours possible de modifier.

Nous considérons comme essentiel de susciter un vaste mouvement d'opinion favorable à une réforme de l'orthographe. Rien ne se fera si une immense contestation ne s'exprime dans tous les milieux, dans les écoles et hors de l'école.

Terminons en citant Claire Blanche-Benveniste et André Chervel : «*De tous côtés, on recherche la promotion, l'enseignement d'un français plus vivant : la démocratisation de l'enseignement en dépend... Si elle s'empare des masses, l'idée de la révolution orthographique peut devenir une force... La suppression du luxe orthographique s'inscrit dans un vaste courant qui traverse le monde d'aujourd'hui.*»

En présentant notre projet simple, sérieux, rigoureux, évolutif si nécessaire, comme un élément de pédagogie populaire, nous sommes conscients d'être de vrais «défenseurs et illustrateurs» de la langue française.

## PERSPECTIVES OUVERTES PAR LA SUPPRESSION DE L'ORTHOGRAPHE

... Or les bénéfices qu'on peut escompter d'une suppression de l'orthographe sont immenses. De tous, le plus important est sans doute le plus difficile à cerner. Le Français est écartelé entre la langue qu'il parle et celle qu'il doit écrire. L'écart qui les sépare est source d'inhibition à tous les niveaux de culture. Car tous les méfaits de l'orthographe ne nous sont pas connus. Dès son jeune âge, l'enfant est mis en demeure de mémoriser une masse d'illogismes et d'anomalies dont on lui dit qu'ils constituent aussi sa langue. Est-on bien sûr qu'à l'âge critique pour la formation de l'être humain, une pareille pédagogie ne soit pas dangereuse ? Non sans raison, le XIX<sup>e</sup> siècle a stigmatisé le « mensonge orthographique », et affirmé que cet habit d'arlequin imposé à la langue est préjudiciable à une bonne éducation de l'esprit. Nul doute qu'une réforme de l'écriture, à condition d'être radicale, ne supprime quantité de problèmes avec lesquels sont confrontés les pédagogues contemporains, dyslexie, négligences généralisées dans l'application des règles de la ponctuation, difficulté d'acquisition de la grammaire française ; nul doute qu'elle ne contribue aussi à améliorer sensiblement la qualité de tout le travail scolaire en introduisant dès le départ un principe de rigueur qui ne peut être que favorable aux disciplines abstraites et à la précision des mécanismes intellectuels. Notre société ne se fait pas une conscience exacte des dommages dont l'orthographe est responsable dans la formation de l'esprit.

Claire **BLANCHE-BENVENISTE**, André **CHERVEL**  
L'orthographe, F. Maspéro éd.



Donnons-lui le temps de s'exprimer librement.

En attendant :

- Accueillir les remarques et les réflexions sur notre écriture (l'orthographe est inutile).
- Favoriser la contestation de notre orthographe (elle est nuisible).
- Affirmer la priorité de l'expression sur son écriture (même actuellement, elle n'est que secondaire).
- Rechercher une notation nouvelle des exercices orthographiques ou même sa suppression (elle est sélective).
- Ecarter « les pièges » de tout examen si vous êtes fournisseur d'épreuves, correcteur ou membre de jury (elle est ségrégative).
- Désacraliser notre orthographe en tous lieux et toutes circonstances (elle est un mythe).
- Expérimenter notre code — comme code transitoire — pour l'apprentissage de l'écriture avec par exemple les sons *e o in an* pour tous les sons homonymes.
- Utiliser notre code pour votre correspondance privée avec vos amis, vos camarades en notant ce simple avertissement : réforme de l'orthographe (elle n'est pas obligatoire).

Ainsi, vous préparerez un terrain favorable au déclenchement d'un ample mouvement populaire pour aboutir à la réforme.

Pour toute communication sur l'orthographe populaire, adressez-vous à I.C.E.M. (pédagogie Freinet), B.P. 251, 06406 Cannes ou à Aristide BERUARD, 36, avenue des Barattes, 74000 Annecy.

## BIBLIOGRAPHIE

(selon la date de parution)

- 1868 : DIDOT Ambroise-Firmin. Observations sur l'orthographe ou orthographe française suivies d'une histoire de la réforme orthographique depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours. Deuxième édition. (Livre essentiel selon Ch. Bruneau.)
- 1905 : BRUNOT Ferdinand. La réforme de l'orthographe. Lettre ouverte à M. le Ministre de l'Instruction Publique. Paris, A. Colin éd.
- 1943 : DAUZAT Albert et DAMOURETTE Jacques. Un projet de réforme orthographique (projet très modéré). Paris, d'Artrey éd.
- 1950 : LAFITTE-HOUSSAT Jacques. La réforme de l'orthographe est-elle possible ? Est-elle souhaitable ? (L'auteur a établi le code NEOS proche de celui de l'ortographe populère). Paris, Temps futurs éd.
- 1953 : BEAULIEUX Charles. Projet de simplification de l'orthographe actuelle et de la langue par le retour au « bel français » du XII<sup>e</sup> siècle. Paris, Didier éd.
- 1959 : BURNEY Pierre. L'orthographe (toujours actuel). Paris, P.U.F. éd., coll. Que sais-je ?
- 1966 : BESLAIS Aristide. Rapport général sur les modalités d'une simplification éventuelle de l'orthographe française, élaboré par la Commission ministérielle d'études orthographiques. Paris, Didier éd.
- 1966 : COHEN Marcel et CATACH Nina. Question de l'orthographe. CERM éd.
- 1967 : THIMONNIER René. Le système graphique du français. (Recherche sur l'orthographe pour démontrer sa cohérence qui aboutit à une réforme insignifiante.) Plon éd.

1969 : BLANCHE-BENVENISTE Claire et CHERVEL André. L'orthographe. (Livre important concluant à la « suppression de l'orthographe » et à la promotion de la langue parlée.) Cet ouvrage est suivi d'Histoire d'une mystification pédagogique : la grammaire scolaire (à paraître prochainement). F. Maspéro éd.

1973 : GUION Jean. Nos enfants et l'orthographe. (Recherche d'une solution pédagogique au problème orthographique.)

1974 : GUION Jean. L'institution orthographe. Le Centurion éd.

1975 : COHEN Marcel. Histoire d'une langue : le français. (De bonnes informations sur l'histoire de l'orthographe et sur les réformes.) Editions Sociales.

## REVUES

*Néos*, revue trimestrielle rédigée entièrement en orthographe rationnelle. Numéro spécial : « Les citations, pour l'ortographe - contre l'orthographe ». Néos, à l'Etoile Verte, 33, avenue de la Libération, 06130 Grasse.

*Le Monde de l'Education*, revue mensuelle, n° 13 janvier 1976, n° 15 mars 1976. 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

*Pour l'enfant, vers l'homme, la revue des parents*. N° 106 janvier 1972 : « Une réforme de l'orthographe est-elle possible », André Porquet. Les numéros de 108 à 119 (mars-avril 1972 à Juin-juillet 1973, sous le titre : « Le courrier de la langue et de l'orthographe ». N° 122 décembre 1973 : « Pour une simplification de notre orthographe », Réginald Barcik. N° 124 : « L'esprit et les modalités d'une réforme orthographique », Nina Catach. Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, 209 boul. Saint-Germain, Paris VII<sup>e</sup>.